

## OBJECTIF(S)

- Maîtriser les mécanismes de l'IR pour aider les bailleurs à déclarer leurs revenus fonciers et à remplir correctement les formulaires déclaratifs

## NIVEAU & PUBLIC

### ESSENTIEL

Gestionnaires locatifs et administrateurs de biens

**Prérequis** : aucun

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : 1 jour (soit 8 heures)

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 20

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel spécialisé en immobilier

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 220 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 320 € HT

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

- L'impôt sur le revenu
- Les prélèvements sociaux

### I - IMPÔT SUR LE REVENU

- Les contribuables
- La notion de foyer fiscal
- Les revenus catégoriels
- Le calcul de l'impôt

### II - FISCALITÉ DE LA LOCATION MEUBLÉE

- La catégorie des BIC
- Le loueur meublé professionnel
- Le loueur meublé non professionnel
- Le calcul de l'impôt

### III - FISCALITÉ DES REVENUS FONCIERS

- Le régime du micro-foncier
- Le régime réel
- Les charges déductibles
- Le déficit foncier et son imputation

### IV - OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- La déclaration des revenus fonciers
- La déclaration des SCI transparentes
- Les sanctions pour défaut de déclaration



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap